

Faire des études de droit en France?

Par **thetrollfromabove@gmail.com**, le **21/10/2021** à **01:04**

Salut, je me présente rapidement, je suis né au Canada mais j'ai vécu en Amérique Centrale, Europe de l'Est et Ouest et Scandinavie. J'ai le passeport norvégien donc je peux étudier en France sans problème, j'ai été scolarisé presque toute ma vie dans l'AEFE...

Ma question est la suivante, mon objectif en 2022 est d'intégrer une fac de droit, possiblement à Paris car c'est là que j'ai eu mon Baccalauréat général littéraire en 2015. Je crois que les secteurs sont mis en priorité, non? À noter que j'ai eu mon Brevet des Collèges en 2008, mais à Montréal...

Sur le plan des études, la raison pour laquelle il y a un écart entre mon BAC et le Brevet des Collèges est car j'ai été dans le système scolaire norvégien et québécois entre temps, j'ai aussi travaillé à temps plein dans des cafés.

J'ai débuté en licence de Droit, Éco, Gestion une journée avant d'abandonner pour faire du mannequinat, je suis entré en École de Commerce Européenne par la suite après un TAGE post BAC mais j'ai encore une fois abandonné afin de déménager chez ma tante en Norvège ou j'ai travaillé dans les lois des alcools et du tabac puis chez mes parents au Québec où j'ai travaillé comme gardien de sécurité.

Mon objectif est de partir faire ma licence de droit en France, ou me conseillez-vous de la faire comme je ne connais pas bien les facultés de droit françaises? Devrais-je retourner à Paris ou aller dans une autre ville?